



CIRCULAIRE N°5

SOMMAIRE

- § **Manifestation « Défense de l'emploi »**
Samedi 5 Février 2005 – 10h00 Gare de Nevers
- § **STAGE SYNDICAL « Réforme de l'Etat et LOLF »**
Mercredi 3 MARS 2005
- § **Memo S1**
- § **Site FSU**
- § **Annexe : Tract intersyndical pour le 5 Février**

MANIFESTATION « DÉFENSE DE L'EMPLOI »

Dans le cadre de la journée nationale, les organisations syndicales nivernaises dont le SNES-FSU appellent l'ensemble des salariés (Public/Privé) à manifester pour défendre et améliorer : les salaires, l'emploi, les droits du travail (dont les 35 heures).

MANIFESTATION
SAMEDI 5 FEVRIER 2005 A 10 H 00
départ de la Gare de Nevers

STAGE SYNDICAL « RÉFORME DE L'ETAT ET LOLF »

La réforme de l'état qui est en cours et particulièrement la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) auront de lourdes conséquences sur l'éducation nationale. Dès cette année, le calcul des Dotations Horaires Globales des établissements provoque de fortes baisses pour de nombreux établissements. C'est une des premières conséquences de la mise en application de la LOLF, mais il y en aura d'autres (notamment sur notre évaluation). Notre fédération syndicale (FSU) organise au niveau départemental un stage d'information sur ce sujet fondamental. **Il est impératif de s'inscrire avant le 3 février 2005, vous trouverez un modèle de Demande d'autorisation d'absence dans le dernier POUR58 et en ligne sur le site du SNES 58 (http://www.dijon.snes.edu/spip/article.php3?id_article=679)**

STAGE SYNDICAL JEUDI 3 MARS 2005
De 9 heures à 17 heures
1^{er} étage de la bourse du travail (2 bd de Coubertin) à Nevers.

MEMO DU S1

Le SNES a édité un MEMO spécial pour les secrétaires de S1. C'est un document très complet qui permettra au secrétaire de S1 de disposer d'une base documentaire ré-actualisée et efficace. Chaque secrétaire de S1 peut venir retirer gratuitement un exemplaire du MEMO à la section départementale à Nevers (tous les mercredis de 15h00 à 17h00).

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental
Abdelatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET,
Anne LAPLANCHE, Michel ROUGIER

A NOTER : La FSU58 dispose maintenant d'un site internet : <http://sd58.fsu.fr/> à vos ordinateurs..
Nous rappelons que les adresses web des sites du SNES Académie de Dijon : <http://www.dijon.snes.edu> et du SNES58 : <http://www.dijon.snes.edu/Nievre.html>.